

Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique secretariatcgf.pondichery-cslt@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.).

Si votre candidature est sélectionnée, **le tuteur de stage en informe le service des ressources humaines compétent du MEAE (VISTAP).**

Le MEAE vous adresse un courriel notifiant officiellement votre sélection, ainsi qu'à votre école, avec la liste des pièces à produire pour la constitution du dossier administratif.

Votre école transmet au votre dossier complet , notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débuter votre stage. En aucun cas vous ne pourrez débuter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

Durée minimum :

5 mois

Durée maximum :

6 mois

Date de début de stage souhaitée : 01/02/2026

Date de fin de stage souhaitée : 31/07/2026

Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :

+/- un mois

Qualités personnelles requises :

Savoir être autonome et savoir également travailler collectivement. Qualités relationnelles en contexte d'interculturalité. Intérêt pour l'Inde et ses enjeux contemporains. Excellentes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse. Discrétion requise.

Langues nécessaires : Anglais

C1

Cliquer

Remarques éventuelles sur les langues :

Possibilité de suivre une initiation à la langue tamoule sur place.

Descriptif du stage, activités/missions confiées :

Sous l'autorité directe du Consul général de France à Pondichéry et Chennai, le ou la stagiaire se verra confier des missions de rédaction (contribution à la correspondance du poste, discours) sur des sujets politiques, économiques et culturels.

En lien avec l'équipe du Consulat et ses opérateurs (attachés de coopération, Chambre de commerce franco-indienne) , il ou elle participera également à la conception et à la mise en oeuvre de projets : manifestations économiques et scientifiques dans le cadre de l'année franco-indienne de l'innovation, organisation de retraites à Pondichéry pour les alumni de l'Insead, Sciences Po, etc., événements d'attractivité économique.

Il ou elle travaillera avec les acteurs de la coopération décentralisée pour faire avancer les partenariats existants (Région Centre-Val-de-Loire) ou établir de nouveaux axes de coopération (La Réunion, Martinique).

Il ou elle contribuera à l'organisation de visites de nature politique, culturelle ou universitaire.

Une interface avec les départements de l'Institut français de Pondichéry (Sciences sociales, Indologie, Ecologie, Géomatique) dans le cadre d'un projet personnel de recherche pourra également être établie.

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Chancellerie

Coût de la vie :

La principale dépense est le coût du logement. Le coût de la vie à Pondichéry est relativement abordable comparé aux autres grandes villes de l'Inde (notamment Chennai). Prévoir un budget d'environ 600 €/mois logement inclus.

Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

Un logement sera proposé à la guesthouse de l'École française d'Extrême orient à quelques minutes à pieds du consulat pour 200€/mois. Sinon, en fonction de la qualité du logement et du quartier, prévoir un loyer minimum 300 € par mois pour un petit appartement ou étage d'une maison.

Vaccins, points particuliers de santé :

Aucune vaccination n'est obligatoire. DT Polio à mettre à jour. Recommandé: Hépatite A,B - Typhoïde - Rage - Encéphalite japonaise, COVID-19

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

L'eau du robinet est impropre à la consommation - Transport par rickshaw, par vélo, scooter ou à pied. Port du casque recommandé.

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

☐

Oui

☐

Non

Conditions d'obtention du visa :

Visa étudiant S6 (stagiaire) à demander auprès de l'ambassade d'Inde à Paris

Jours de repos hebdomadaires :

☐

Lundi

☐

Mardi

☐

Mercredi

☐

Jeudi

☐

Vendredi

☒

Samedi

☒

Dimanche